

# TARIFS 2023-2024

Tarif en bleu = demi tarif à partir de la deuxième inscription dans la même famille, sur le tarif le moins élevé.  
 (\*) Ce tarif correspond aux membres de l'harmonie et aux parents, enfants, frères ou sœurs dans l'harmonie.  
 Selon la délibération du conseil municipal 21/40 du 13 avril 2021.

SITUATION DE L'ÉLÈVE	INSTRUMENT D'HARMONIE	GUITARE VIOLON OU PIANO	EVEIL MUSICAL	FORMATION MUSICALE SEULE	LOCATION D'INSTRUMENT
ENFANT WAMBRECHITAIN	86€ / 43€	240€ / 120€	40€	46€	50€
ADULTE WAMBRECHITAIN	212€ / 106€	443€ / 222€		92€	
ENFANT EXTÉRIEUR	273€ / 137€	764€ / 382€	80€	61€	
ADULTE EXTÉRIEUR				122€	
MEMBRE OU FAMILLE HARMONIE (*)	57€	120€			

# AGENDA

## Inscriptions

### JUSQU'AU 28 JUIN

Mercredi 14 juin : 9h - 12h et 13h30 - 14h30  
 Mercredi 21 juin : 9h - 12h  
 Mercredi 28 juin : 9h - 12h et 14h - 17h  
 Mercredi 5 juillet 9h - 12h et 14h - 17h

### A LA RENTRÉE

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 16h - 19h  
 Samedi 2 et dimanche 3 septembre au Forum des associations avec l'Harmonie Municipale.  
 Lundi 4 septembre 16h - 19h

Les inscriptions se font à  
**L'ÉCOLE DE MUSIQUE**  
 (2ème étage)  
**Château de Robersart**  
 13 Avenue de Robersart  
 59118 Wambrechies

## Portes ouvertes

Vous ne savez pas quel instrument choisir ?  
 Profitez des portes ouvertes de l'EMM pour découvrir, essayer les instruments et rencontrer les professeurs :

**Mercredi 6 septembre : 14h - 16h**  
 Château de Robersart (2ème étage)



**Année**  
**2023 - 2024**  
**Château de Robersart**



L'école municipale de musique est ouverte à tous sans distinction.

L'enseignement des différentes disciplines instrumentales proposées se complète évidemment d'une formation musicale scindée en deux cycles et d'une pratique **collective obligatoire dès la 3<sup>ème</sup> année.**

## INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

### Bois :

Flûte - Hautbois - Clarinette - Saxophone

### Cuivres :

Trompette - Cor - Trombone - Tuba

### Clavier :

Piano

### Cordes :

Guitare classique / électrique / basse - Violon

### Percussions

## ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical est avant tout une approche ludique et sensorielle de la musique.

Chaque séance s'articule autour de plusieurs activités : le chant, l'expression corporelle, la pratique instrumentale, les jeux d'écoute, l'improvisation et la présentation des instruments de musique.

Les classes d'éveil musical sont proposées aux enfants de 5 et 6 ans. Les séances ont une durée hebdomadaire d'une heure.

## ENSEIGNEMENT

### FORMATION MUSICALE

#### Eveil musical (5-6 ans) :

Les élèves sont admis en classe d'éveil musical dès l'âge de 5 ans, jusqu'à 7 ans. A partir de 6 ans (CP) ils peuvent simultanément débiter l'étude de certains instruments.

#### Premier cycle (à partir de 7 ans CE1) :

1C1 - 1C2 - 1C3 /4

#### Deuxième cycle :

2C1 - 2C2 - 2C3 (fin de second cycle)

Les cours collectifs ont lieu une fois par semaine. Leur durée est de 1h30.

**Pour les adultes :** les cours collectifs ont une durée d'une heure hebdomadaire.

### FORMATION INSTRUMENTALE

Le choix de l'instrument s'effectue selon le souhait de l'élève mais reste soumis au nombre de places disponibles (places limitées en piano, guitare et violon).

Les cours individuels ont une durée indicative de 30 minutes hebdomadaires suivant le niveau.

Selon les disponibilités de l'école, des instruments peuvent être loués aux élèves (sauf le piano, la guitare et les percussions).

### PRATIQUE COLLECTIVE

La pratique collective est obligatoire dès la 3<sup>ème</sup> année de pratique instrumentale :

Orchestre des jeunes

Orchestre d'harmonie municipale

Ensemble musiques actuelles.

## INSCRIPTION

### MODALITÉS

L'inscription se fait aux dates fixées dans l'agenda (au verso).

Ces permanences vous permettent de rencontrer le directeur, d'étudier les disponibilités de chaque instrument et de procéder à l'inscription. Il vous faudra remplir une fiche d'inscription (remise sur place) et créer votre profil sur le portail famille de la ville (wambrechies.fr).

*Attention, aucune inscription ne sera validée par téléphone !*

### FACTURATION

Des tarifs dégressifs sont proposés en fonction du nombre de personnes inscrites dans la famille ou de la participation à l'Harmonie municipale.

La facturation est divisée en 3 mensualités : octobre et novembre et décembre 2022.

Chaque inscription engage un paiement.

### CONTACTS

#### ÉCOLE DE MUSIQUE :

03 20 78 81 62 | ecoledemusique@wambrechies.fr

Pour toute question relative à l'inscription ou à la facturation, contactez le :

Service Culture & Animation

03 28 38 84 53 | culture@wambrechies.fr